

ACTION URGENTE

ZAINAB AL KHAWAJA INCARCEREE AVEC SON ENFANT

Zainab Al Khawaja a été arrêtée et placée en détention avec son fils âgé de 15 mois. Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion.

Zainab Al Khawaja a été arrêtée à son domicile le 14 mars. La police avait fermé les accès à sa rue afin de préparer à son arrestation. Elle a été emmenée avec son fils âgé de 15 mois au poste de police d'al Hooraa, à Manama, la capitale du pays, puis au ministère de l'Intérieur pour des examens médicaux, et enfin au centre de détention pour femmes situé dans la ville d'Issa, au sud-ouest de Manama, le 15 mars. Amnesty International la considère comme une prisonnière d'opinion.

Le ministère de l'Intérieur a annoncé sur son site Internet le 21 mars que Zainab Al Khawaja avait été placée en détention le 15 mars et qu'elle devait être emprisonnée durant une année pour outrage à fonctionnaire en 2013, et durant deux mois supplémentaires pour des dégradations intentionnelles commises en 2014, et deux mois de plus dans le cadre d'une autre affaire. Il a également indiqué qu'elle avait demandé avec insistance de pouvoir garder son enfant avec elle, et que cela lui avait été accordé.

La Haute cour criminelle d'appel a confirmé le 3 décembre 2015 les peines d'un an d'emprisonnement pour « outrage à agent de la force publique » et de quatre mois d'emprisonnement pour « destruction de biens publics » prononcées contre Zainab Al Khawaja.

Le 9 décembre 2014, Zainab Al Khawaja, qui est à présent âgée de 32 ans, a été condamnée à un an d'emprisonnement pour « outrage à agent de la force publique » parce qu'elle avait défendu verbalement une autre détenue qu'une gardienne avait insultée et humiliée dans le centre de détention pour femmes de la ville d'Issa. Elle a été condamnée à deux peines de deux mois d'emprisonnement pour « destruction de biens publics » parce qu'elle avait déchiré des photos du roi encadrées appartenant au ministère de l'Intérieur en mai 2012, alors qu'elle était détenue dans un poste de police à Issa.

Zainab Al Khawaja a reçu des injections les 17 et 18 mars pour soulager des spasmes musculaires dans le dos, et elle doit porter un corset pour soulager son dos. Sa famille pense que ces problèmes proviennent du fait qu'elle a dû porter son enfant pendant plusieurs heures au poste de police d'Al Hooraa et au ministère de l'Intérieur. Elle avait pu avant reçu des soins médicaux pour une de ses jambes, ce qui a intensifié ses douleurs.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en arabe ou dans votre propre langue :

- exhortez les autorités bahreïnites à libérer immédiatement et sans condition Zainab Al Khawaja, car cette prisonnière d'opinion est détenue uniquement parce qu'elle a exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à lui permettre immédiatement de recevoir tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- exhortez-les à supprimer toutes les dispositions législatives qui répriment pénalement le droit à la liberté d'expression, et à respecter et protéger ce droit.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 10 MAI 2016 À :

Roi de Bahreïn

Shaikh Hamad bin 'Issa Al Khalifa
Office of His Majesty the King
P.O. Box 555
Rifa'a Palace, al-Manama
Bahreïn
Fax : +973 1766 4587

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire,
(Votre Majesté, dans le corps du
texte)**

Ministre de l'Intérieur

Shaikh Rashid bin 'Abdullah Al Khalifa
Ministry of Interior
P.O. Box 13, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1723 2661
Courriel : Courriel : via le site
www.interior.gov.bh/contact_en.aspx

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :

Ministre de la Justice et des Affaires
islamiques
Shaikh Khaled bin Ali bin Abdullah Al
Khalifa
Ministry of Justice and Islamic Affairs
P. O. Box 450, al-Manama, Bahreïn
Fax : +973 1753 1284
Twitter : @Khaled_Bin_Ali

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de Bahreïn dans votre pays. (adresse/s à compléter) :

Name Address 1 Address 2 Address 3 fax Fax number courriel Email address formule d'appel Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la cinquième mise à jour de l'AU 306/14. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde11/3011/2015/fr/>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ZAINAB AL KHAWAJA INCARCEREE AVEC SON ENFANT

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Des policiers, dont certains étaient en civil, ont arrêté Zainab Al Khawaja à son domicile le 14 mars. Ils lui ont montré un mandat d'arrêt et les ont emmenés, elle et son fils, avec eux. Elle a par la suite téléphoné à sa famille pour la prévenir qu'elle se trouvait au poste de police d'al Hoorah, à Manama, la capitale du pays, et qu'elle serait transférée en prison le lendemain après un examen médical pratiqué au ministère de l'Intérieur.

Sa famille lui a rendu visite le 16 mars au centre de détention pour femmes de la ville d'Issa. Elle a alors expliqué qu'elle avait dû porter son fils pendant les cinq heures qu'elle avait passées en détention au poste de police d'al Hoorah, et que personne ne lui avait proposé de l'aider à porter ses sacs quand elle est arrivée à la prison. Elle a donc dû faire plusieurs voyages, tout en portant son fils, pour récupérer tous ses sacs. Depuis, elle souffre de spasmes musculaires dans le dos, pour lesquels elle a reçu des injections les 17 et 18 mars, et il lui faut porter un corset. Zainab Al Khawaja avait peu avant reçu des soins médicaux pour une de ses jambes, ce qui a intensifié ses douleurs.

La deuxième haute cour criminelle d'appel de Manama avait, en son absence, confirmé la peine de neuf mois d'emprisonnement prononcée contre elle pour avoir « pénétré dans une zone interdite » et porté « outrage à agent de la force publique » quand elle avait tenté de rendre visite à son père à la prison de Jaw en août 2014, alors qu'il menait une grève de la faim et qu'elle était enceinte de sept mois. Elle avait été condamnée le 2 juin 2015.

Zainab Al Khawaja avait aussi été condamnée à une peine de trois ans d'emprisonnement – ramenée en appel à un an d'emprisonnement et 3 000 dinars bahreïnites d'amende (environ 8 000 dollars des États-Unis) – pour « outrage au roi » parce qu'elle avait déchiré une photo de lui au tribunal en octobre 2014. Ni elle ni ses avocats n'étaient présents à l'audience du 21 octobre, à sa demande, car elle n'avait pas reconnu la légitimité du tribunal.

Zainab Al Khawaja a été arrêtée et relâchée à plusieurs reprises depuis décembre 2011 pour toute une série de charges dont « destruction de biens publics », « outrage à agent de la force publique », « rassemblement illégal », « émeute » et « incitation à la haine envers le régime ». Elle avait déjà passé au total presque 18 mois en prison quand elle a été arrêtée le 14 mars.

Elle avait été arrêtée la fois précédente le 14 octobre 2014, parce qu'elle avait déchiré une photo du roi alors qu'elle comparait devant un tribunal pénal de première instance pour deux affaires différentes. Selon des témoins, elle avait sorti la photo du roi de son sac à main durant l'audience, et l'avait déchirée et tendue au juge, qui avait ordonné son arrestation. Elle avait été relâchée le 19 novembre sur décision de justice, et condamnée le 4 décembre à trois ans d'emprisonnement et à une amende de 3 000 dinars bahreïnites.

Nom : Zainab Al Khawaja
Femme

Action complémentaire sur l'AU 306/14, MDE 11/3701/2016, 29 mars 2016